



Charte d'accompagnement – Didier MAGNE – 1airdevie

1. Cadre de l'accompagnement

Je propose un accompagnement en écoute psychologique, coaching personnel et professionnel, ainsi que des formations en coaching.

Je ne suis pas psychologue diplômé d'État ni thérapeute agréé. Mon approche repose sur l'écoute active, le questionnement bienveillant, je suis écoutant psychologique en Relation d'aide certifié. De plus je suis certifié en coaching, travaille aussi avec du développement personnel, et formateur en coaching agréé.

2. Objectifs

L'accompagnement vise à :

- Favoriser la prise de conscience et la clarté personnelle
- Soutenir la motivation, la confiance et les prises de décision
- Développer des compétences relationnelles, émotionnelles ou professionnelles

3. Engagements du praticien

Je m'engage à :

- Respecter la confidentialité des échanges
- Accueillir chaque personne sans jugement, dans le respect de ses valeurs
- Travailler dans les limites de mes compétences et rediriger si nécessaire vers un professionnel de santé ou un thérapeute agréé

4. Engagements du client

Le client s'engage à :

- Participer activement à son processus d'évolution
- Respecter les horaires et modalités convenus
- Informer en cas d'annulation au moins 24h à l'avance (sinon la séance peut être due)

5. Modalités pratiques

- **Durée des séances :** De 1h à 2h selon le format
- **Tarif :** De 60 € la séance individuelle / 120 € la formation
- **Lieu :** en présentiel à Saint Xandre, en ligne ou en visio
- **Paiement :** à la fin de chaque séance ou en début de chaque formule

6. Limites de l'intervention

Cet accompagnement ne remplace en aucun cas un suivi médical, psychiatrique ou psychothérapeutique.

Il ne constitue pas un diagnostic ni un traitement.